

N° Délibération :  
2026/018

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Isère  
Arrondissement de Vienne  
Commune de BELLEGARDE-POUSSIEU

Nombre de Conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14

L'an deux mille vingt-six,  
le 01 avril, à 20 Heures 00,  
le Conseil Municipal légalement convoqué  
s'est réuni Salle du conseil municipal en mairie,  
*en session ordinaire*, sous la Présidence de  
Madame GRANGEOT Christelle, Maire.

Date de la convocation : 25 mars 2026

Membres Présents : Mesdames Messieurs GRANGEOT Christelle – CHEVRIER Joëlle – ROULET Michel – ROULET Patrick – MOUCHEROUD Françoise – VELLA Bastien – MOUCHIROUD Alexandra – RENARD Benjamin – LEONARD VEROMERL Adeline – MABILON Mickaël – DECLIPPELEIR CHAVRIER Pauline – LABAT Thierry – FREDOUT Chantal – MOUCHIROUD Béatrice

Absents excusés : MOUCHEROUD Fabrice

Madame DECLIPPELEIR CHAVRIER Pauline est nommée secrétaire

Objet : DESIGNATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : MISE A JOUR

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient, suite à la mise en place du nouveau conseil, d'établir le tableau des représentants à la commission d'Appel d'Offres.

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'elle est élue Présidente de droit à cette commission, et désigne par arrêté sous sa surveillance et sa responsabilité un vice-président pour assurer la présidence de la Commission d'Appel d'Offres.

Cette délégation est consentie de manière permanente pour la durée du mandat.

Madame Le Maire indique au Conseil Municipal, qu'il est précisé qu'aux termes de l'Article 2 du Code des Marchés Publics, la commission d'appel d'offres est composée de la façon suivante : « Lorsqu'il s'agit d'une commune de moins de 3 500 habitants, le Maire, et trois membres titulaires du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ... il est procédé, selon les mêmes modalités à l'élection de trois suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires ».

Suite à l'élection du nouveau Maire, il convient de désigner 3 Délégués titulaires et 3 Délégués suppléants.

Après discussion, et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- **DESIGNE** les représentants suivant le tableau ci-dessous :

Délégué Titulaire	CHEVRIER Joëlle	1 <sup>er</sup> Adjoint
Délégué Titulaire	ROULET Patrick	2 <sup>ème</sup> Adjoint
Délégué Titulaire	RENARD Benjamin	Conseiller Municipal
Délégué Suppléant	ROULET Michel	Conseiller Municipal délégué
Délégué Suppléant	MOUCHEROUD Françoise	Conseiller Municipal délégué
Délégué Suppléant	LABAT Thierry	Conseiller Municipal délégué

- **CHARGE** Madame Le Maire d'instruire ce dossier, et d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour conduire ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus :



Le Maire,  
GRANGEOT Christelle.